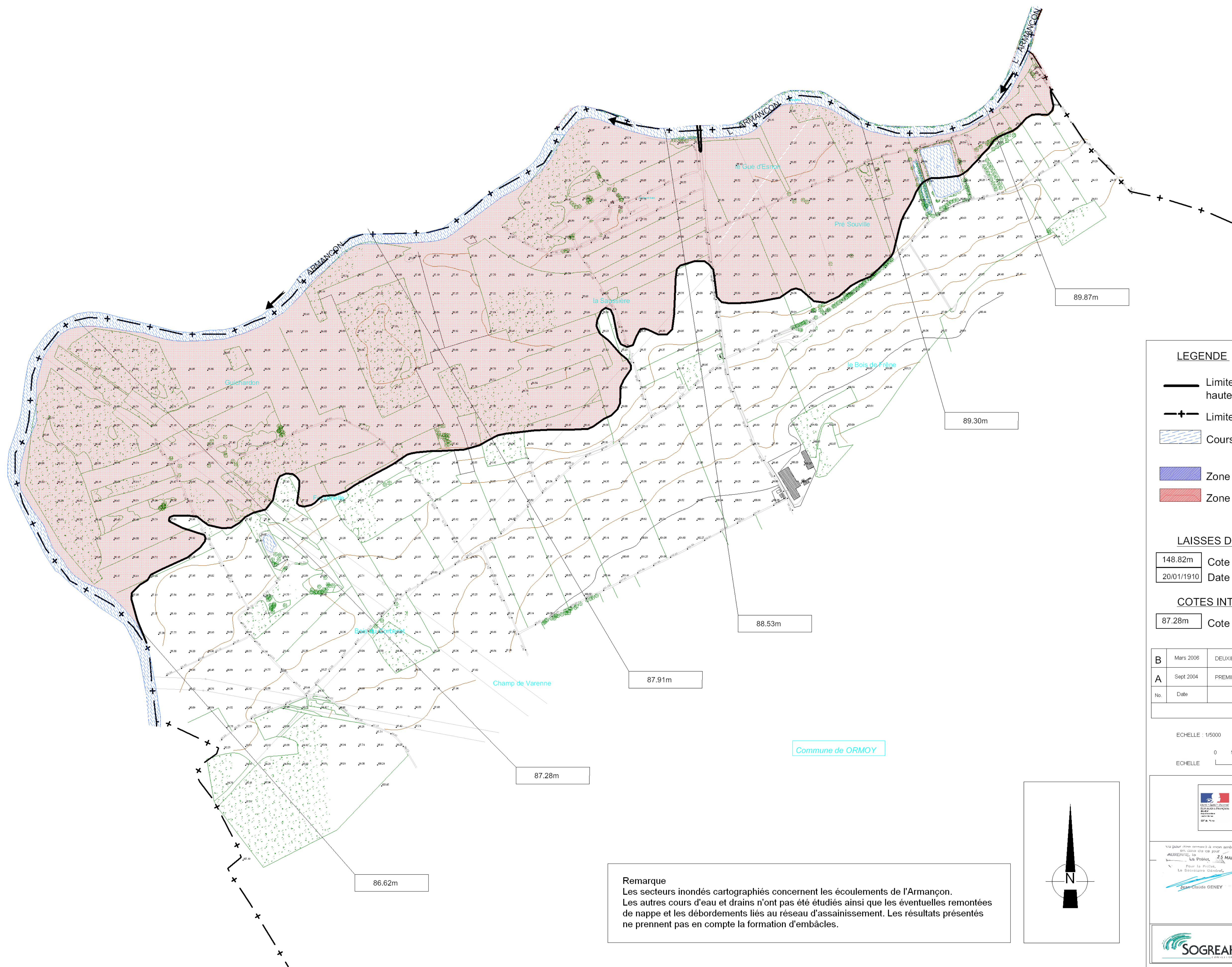
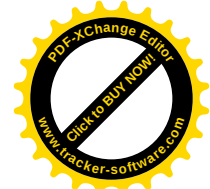




Remarque
Les secteurs inondés cartographiés concernent les écoulements de l'Armançon.
Les autres cours d'eau et drains n'ont pas été étudiés ainsi que les éventuelles remontées de nappe et les débordements liés au réseau d'assainissement. Les résultats présentés ne prennent pas en compte la formation d'embâcles.

LEGENDE

- Limite de la zone inondable pour les plus hautes eaux connues (PHEC)
- + Limite communale
- Cours d'eau, Canal, Plan d'eau
- Zone bleue: zones urbanisées soumises à un aléa non fort
- Zone rouge: zones urbanisées soumises à un aléa fort, et zones naturelles ou agricoles soumises à un aléa faible, moyen ou fort

LAISSES DE CRUES (Aucune recensée sur la commune)

148.82m	Cote NGF des plus hautes eaux connues (PHEC)
20/01/1910	Date de l'évènement

COTES INTERPOLEES

87.28m	Cote déduite des laisses de crues des PHEC
--------	--

B	Mars 2006	DEUXIEME DIFFUSION	
A	Sept 2004	PREMIERE DIFFUSION	
No.	Date	Désignation et Position	Visa
MODIFICATIONS			

ECHELLE 1/5000
0 50 100 200 300 400 500
ECHELLE METRES

 Voie : Seine / Marne Région : Ile de France Département : Seine-et-Marne Canton : Ormoy C.C. : 77 41 714	PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION APPROUVE LE 25 MAI 2009	
Vo pour une œuvre à mon arrivée - en cours de ce jour AUXERRE, le 25 MAI 2009 Pour la Préfet, Le Secrétaire Général,  Jean-Claude GENEY	ETUDE HYDRAULIQUE Plan de Zonage Commune d' ORMOY	
 SOGREAH CONSULTANTS	Rapport n° : 870058 Septembre 2004	Dessin n° : 2